

# Intérêts communs

Jean-Marie Annoni, Jacques Besson

Chers collègues,

Les neurologues et les psychiatres ont en commun non seulement l'intérêt pour le fonctionnement mental et cérébral, l'habitude de traiter des maladies chroniques, un intérêt pour des techniques de prises en charge non médicamenteuses; ce sont les deux des branches où la technologie médicale, bien que très présente dans notre réflexion diagnostique, transparait peu dans la relation médecin malade. Nos consultations, nos prises en charge prennent du temps parfois et sont moins valorisées par le TARMED que des interventions plus techniques et ponctuelles. Le problème auquel sont confrontées les sociétés neurologiques et psychiatriques actuellement avec la nouvelle loi est d'autant plus aigu et plus fondamental par rapport à l'essence de notre travail.

D'où l'importance aussi pour notre journal de continuer à vous présenter des informations précieuses sur des thèmes plus spécifiquement médicaux, mais aussi d'autres thèmes qui touchent des aspects liés à l'activité professionnelle, au contexte de politique de santé. C'est ce panel que nous aimerions vous présenter dans ce numéro. Nous vous proposons ici des réflexions touchant à différentes palettes de notre activité, telles des réflexions sur les pathologies psychiatriques et neurologiques mais également sur des problèmes de burn-out ou de conceptions de prises en charges dans d'autres cultures.

Belle reprise automnale!